

**Procès-verbal du conseil d'école  
vendredi 6 novembre 2015**

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 6 novembre 2015 à 17h30.

**Étaient présents**

- Mlle Delphine Prou, directrice de l'école
- Mme Stéphanie Bernard, professeur des écoles
- Mme Eléonore Coudrain, professeur des écoles
- Mme Charlotte Printemps-Rengeard, professeur des écoles
- Mme Murielle Portain, professeur des écoles
- M. Ludovic Malécot, adjoint au maire de Rom et chargé des affaires scolaires
- Mme Carole Troublé, maire de Messé
- Mme Julie Conflant, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Céline Altazin, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Nancy Couvidoux, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Angélique Guédon, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Carine Berthonneau, représentante suppléante des parents d'élèves
- Mme Aurélie Troublé, représentante suppléante des parents d'élèves

**Excusés :**

- Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale
- M. Gilles Pichon, maire de Rom
- Mme Elodie Agnès, présidente de l'association des parents d'élèves
- Mme Lamarche, conseillère municipale aux affaires scolaires de Messé
- M. Jean-Louis Quéraux, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- Mme Barabara Cibiel – Marin, représentante suppléante des parents d'élèves
- Mme Angélique Guédon, représentante titulaire des parents d'élèves

**Absents :**

- Mme Bonnet, maire de Vançais
- Mme Sannier, conseillère municipale aux affaires scolaire de Vançais
- M. Chassin, maire de Sainte Soline
- Mme Alvès, conseillère municipale aux affaires scolaires de Sainte Soline
- M. Daniel Gorin, Délégué Départemental de l'Education Nationale

**1. LES EFFECTIFS**

Après un tour de table, la directrice présente les effectifs de l'école. A ce jour, les 93 élèves sont répartis comme suit :

PS	15	28
MS	13	
GS	15	25
CP	10	

CE1	12	22
CE2	10	
CM1	9	18
CM2	9	93

L'année dernière, à la même période, il y avait 98 élèves dans l'école.

## **2. LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2015.

Sur 129 parents d'élèves, 74 ont voté, soit 57.36% de participation. (L'année dernière, le taux de participation était de 48.5%)

Une liste de 7 parents s'est présentée et a été élue :

- Mme Céline Altazin (titulaire)
- Mme Angélique Guédon (titulaire)
- Mme Julie Conflant (titulaire)
- Mme Nancy Couvidoux (titulaire)
- Mme Carine Berthonneau (suppléante)
- Mme Barbara Cibiel-Marin (suppléante)
- Mme Aurélie Troublé (suppléante)

## **3. LE RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE**

Les enseignantes n'ont pas modifié le règlement intérieur de l'école excepté le jour de décharge de la directrice qui, cette année, est le vendredi.

La directrice ajoute que cette année, la charte de la Laïcité, présenté lors de la réunion de rentrée, est annexée au règlement intérieur. Les parents devront signer pour l'accord du règlement intérieur et de la charte de la laïcité.

La directrice procède à la lecture du règlement intérieur. Suite à cette lecture, celle-ci demande si les personnes présentes ont des questions ou remarques.

Puis, on procède au vote à main levée. Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

Mme Stéphanie Bernard, enseignante, ajoute que la journée de la laïcité sera le 9 décembre prochain. Ce sera l'occasion de travailler sur la charte avec les élèves.

## **4. LES PROJETS POUR L'ANNEE 2015- 2016**

### **◆ LES MATIÈRES SCIENTIFIQUES ET LES ARTS**

Cette année toute l'école travaille sur un même projet en lien avec les matières scientifiques et les arts.

Il se décline différemment dans chaque classe.

Les objectifs sont d'avoir accès à une culture commune, de développer des activités langagières et artistiques en lien avec ce projet.

Plusieurs actions ont été mises en place cette année ou seront mises en place dans l'année:

- Ateliers de jeux mathématiques : les élèves de CE1-CE2 vont, par groupes, tous les lundis, dans la classe de PS-MS pour présenter un jeu mathématiques. Les élèves développent des compétences mathématiques, langagières, comportementales.
- Les enseignantes souhaitent fabriquer des jeux dans la cour de l'école, en périodes 4 et 5. Plusieurs idées sont déjà définies (dessiner une deuxième but de foot sur le mur, dessiner une cible pour organiser un espace autour du lancer, tracer des routes et un parking pour les vélos des petits, créer des dominos.)

Une demande d'aide financière va être demandée à la communauté de communes de Melle dans le cadre du PEL (Projet Educatif Local)

#### ♦ **L'USEP**

Deux classes, cette année, adhèrent à l'USEP : la classe de PS-MS et la classe de GS-CP. Cette adhésion permet de pouvoir organiser des rencontres sportives avec une autre classe correspondante.

La classe de PS-MS travaillera avec la classe de maternelle de Lezay.

La classe de GS-CP travaillera avec les classes de Couture et Pioussay. Deux rencontres sont prévues.

Des élèves pourront participer à une journée sportive départementale, le printemps des maternelles, le P'tit tour USEP (classe de GS-CP) et la course d'orientation.

Le printemps des maternelles aura lieu à Lezay avec environ 150 enfants. Ils seront répartis sur plusieurs ateliers.

Une représentante des parents d'élèves demande qui choisit ou non qu'une classe adhère à l'USEP. Les enseignantes répondent que chaque professeur décide s'il souhaite mener ce projet dans la classe durant l'année scolaire. Les enseignantes qui n'adhèrent pas à l'USEP cette année expliquent qu'elles organisent une classe découverte et qu'il s'agit d'un gros projet de classe. Il est préférable de ne pas multiplier les projets dans l'année si on veut les mener à bout.

Cette adhésion a un coût financier, que l'ARPI (la coopérative scolaire) a pris en charge. De plus les municipalités versent une somme tous les ans à l'USEP en fonction du nombre d'élèves adhérents.

Enfin, Mme Printemps-Rengeard, ajoute que l'avenir la journée orientation est incertain. En effet, lors de la réunion USEP il a été évoqué la baisse des subventions que reçoit l'USEP. Comme cette journée demande un financement conséquent, il est possible qu'elle n'ait pas lieu dans les années à venir.

#### ♦ **LES PROJETS DE LIAISON CM2-6<sup>ème</sup>**

L'enseignante de CM1-CM2 expose les différents projets auxquels les élèves participeront avec les classes de 6<sup>ème</sup> du collège de Lezay. Trois demi-journées de concertation entre les enseignants du primaire et les enseignants sur collège sont prévues cette année :

- Musique : la classe participe au projet « chorale » mis en place par la professeure de musique du collège de Lezay, Mme Mouzin. Cette année, elle n'interviendra pas dans les classes comme les années précédentes. Chaque enseignant de CM des écoles autour du collège de Lezay, fera apprendre les chants définis. Cette année, le thème est « la gourmandise ». Une rencontre finale est prévue mi juin, un vendredi après-midi. Toutes les classes de CM2 et les classes de 6<sup>ème</sup> du collège se retrouveront et proposeront un spectacle au collège de Lezay.
- Ecriture poétique : ce projet est mis en place avec les professeures de Français du collège. Deux rencontres seront prévues au collège. La première sera en février. Les élèves seront répartis sur différents ateliers : ateliers d'écritures, de lecture, de présentations poétiques. Ce sont les élèves de CM1-CM2 qui iront au collège.

Une représentante des parents d'élèves demande si la journée de visite du collège qui est habituellement faite en fin d'année scolaire, aura lieu. Mme Bernard, enseignante, répond qu'il en a été question et que peut-être cette journée de visite sera incluse dans une journée de rencontre pour le projet d'écriture poétique.

#### ♦ **LES DIFFERENTES ACTIONS :**

Cette année les enseignantes vont mener différentes actions :

##### ♦ La semaine du goût

M. et Mme Pasquay, parents d'élèves, ont proposé d'inviter tous les élèves de l'école chez eux pour utiliser le four à pain et faire cuire des préparations.

Vendredi 16 octobre, tous les élèves sont venus (deux classes à la fois) pour cuisiner, observer le four à pain, le dessiner et interviewer M. Pasquay et M. Geoffroy qui était venu l'aider.

Les élèves étaient ravis. Les plus petits ont fait des sablés. Les grands ont fait des pizzas.

La classe de CM1-CM2 a préparé un questionnaire que vous retrouverez sur le site de l'école [sites79.ac-poitiers.fr/rom](http://sites79.ac-poitiers.fr/rom)

M. Pasquay et M. Geoffroy ont offert à chaque famille une boule de pain.

Les enseignantes les en remercient.

L'équipe enseignante remercie également tous les parents qui sont venus accompagner les classes de PS-MS et GS-CP.

Les parents ont été invités à déguster la cuisine des élèves le vendredi 16 octobre à partir de 15h45.

♦ La grande lessive

Cette année, l'école participe pour la première fois à « La Grande Lessive ». Il s'agit d'une manifestation culturelle internationale qui propose d'exposer des productions d'élèves dans un lieu public. C'est une exposition éphémère. L'objectif est de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Cette année le thème est : La tête en bas.

Chaque classe a fait des productions autour de ce thème. Les dessins des élèves ont été accrochés sur un fil qui traversait l'école. Les enseignantes remercient Baptiste Gilbert qui a installé les cordes.

Le personnel encadrant les TAP a aussi proposé de travailler sur ce thème en photo.

♦ La fête de Noël

La fête de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre, après-midi. Les élèves présenteront un spectacle. Ils vendront aussi des objets ou des mets qu'ils auront confectionnés, lors du marché de Noël. Cette fête sera organisée avec l'aide de l'APE.

L'après-midi commencera à 14h.

♦ Le carnaval

Cette année le carnaval aura lieu le vendredi 12 février après-midi. Le thème choisi pour cette année sera le jeu des petits chevaux.

Chaque classe représentera une écurie. En classe les élèves confectionneront leurs masques.

Les parents seront sollicités pour fournir une casquette (qui permettra de faire tenir les têtes de chevaux) et des vêtements de la couleur de l'écurie.

Le bonhomme carnaval sera un dé et il sera confectionné par les élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

♦ La fête de fin d'année

La date n'a pas encore été définie. Elle aura lieu le samedi 25 juin ou le samedi 2 juillet.

Les enseignantes souhaiteraient organiser l'après-midi en lien avec le projet de l'année : les élèves présenteraient aux parents les jeux qu'ils auront fabriqués. Parents et enfants joueraient ensemble. Il y aurait en plus une surprise préparée par les enseignantes et les élèves.

Cela implique qu'il faut revoir l'organisation de la journée puisque l'APE propose toujours des stands de jeux payants lors de cette fête de fin d'année.

L'idée d'organiser cette fête de fin d'année un vendredi soir a été proposée puisque la partie de jeux entre parents et enfants ne durerait pas plus d'une heure. Les parents élus qui font également partie de l'APE, et les enseignantes en parleront avec la présidente de l'APE.

♦ La sortie de fin d'année

Les enseignantes de PS-MS et GS-CP souhaitent proposer une journée au château des énigmes, à Pons, en lien avec le projet de l'année. Pour le moment rien n'est encore décidé.

♦ La classe découverte

Les enseignantes de CE1-CE2 et CM1-CM2 souhaitent emmener les élèves à Paris sur une semaine du 21 au 25 mars 2016.

Le prix par élève est de 332euros (transport, hébergement, repas, visites)

Les enseignantes souhaitent demander 100€ maximum par enfant, aux familles.

Des demandes ont été faites aux municipalités dont font parties les élèves des deux classes (Rom, Messé, Sainte Soline, Vançais), à la communauté de communes, à l'APE, au sénateur M. Mouiller, aux DDEN, au ministère de la culture, au département, à la banque postale, à Mme Batho.

Pour le moment nous avons des réponses positives de la municipalité de Rom de l'APE, de la région, de la municipalité de Vançais.

Mme Le Maire de Messé atteste que la municipalité ne donnera pas de subvention mais qu'elle met à disposition, gratuitement, sa salle des fêtes, si l'école souhaite organiser une manifestation pour récolter de l'argent.

Le planning de la semaine sera la suivant :

Lundi : voyage + visite de la Tour Eiffel+ promenade en bateau sur la Seine

Mardi : visite en autocar (celui qui nous suit toute la semaine) dans Paris + visite du Palais de la découverte

Mercredi : visite de l'Assemblée Nationale par Mme Batho + cité des enfants+ visite à pied du quartier Montmartre

Jeudi : visite du musée du Louvre + musée d'Histoires Naturelles

Vendredi : visite du Château de Versailles + voyage retour

Une réunion d'information aux parents est programmée au 24 novembre.  
Les conseils municipaux de Rom et Messé souhaitent pouvoir aider les familles qui auraient des difficultés financières.  
Aucun enfant ne doit pas participer à la classe découverte pour des raisons financières.

Il a été demandé s'il était prévu d'organiser d'autres classes découvertes à l'avenir. Les enseignantes ont répondu qu'il s'agit d'un gros investissement personnel d'organiser ce genre de projet. Elles ne souhaitent pas en organiser tous les ans. De plus chaque année, l'école a un projet différent. La classe découverte doit s'inscrire dans le projet défini dans le projet d'école.

Cependant, les enseignantes souhaitent que les élèves de l'école partent une fois dans leur scolarité en classe découverte.

Les parents demandent combien d'adultes accompagnateurs il y aura. Les enseignantes répondent qu'environ 36 élèves partiront en classe découverte. Il y aura donc 4 adultes accompagnateurs (les 3 enseignantes des classes et une connaissance d'une enseignante, qualifiée).

## **5. LE TRANSPORT**

La directrice souligne que cette année, l'un des deux bus emmenant les élèves à l'école, arrive après 9h le matin. Depuis la rentrée de la Toussaint, les enseignantes notent l'heure exacte d'arrivée.

Mme L'inspectrice en a été informée et a appelé la personne de la communauté de commune de Melle qui fait la liaison avec le conseil général.

La directrice ajoute qu'un courrier a été rédigé par les enseignante et signé par M. le maire de ROM. Ce courrier sera envoyé en plus à la communauté de communes de Melle.

M. Malécot, adjoint attaché aux affaires scolaires de Rom affirme qu'il prendra contact avec M. Mazin, conseiller départemental.

## **6. LES REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES**

### **♦ Les remerciements**

Les enseignantes remercient la municipalité de Rom qui a donné une subvention spéciale en plus du budget alloué pour l'achat de fournitures scolaires, d'ameublements, d'une structure de motricité, pour la rentrée.

Des travaux ont été faits cet été : un nouvel espace de jeu a été créé. Les cailloux qui posaient problème l'année dernière ont été remplacés par de l'herbe synthétique, le tourniquet a été remplacé, un bac à sable avec une bâche a été installé. En plus, l'école a été dotée d'un poulailler avec deux poules.

Les marches de l'escalier ainsi que la terrasse ont été recouvertes d'un revêtement anti dérapant.

Les enseignantes souhaitent remercier la municipalité de Rom.

### **♦ Les demandes**

- Le plan vigipirate renforcé oblige à ce que les portes de la grille restent fermées à clé. Il est donc difficile de savoir lorsque quelqu'un veut entrer. Les enseignantes demandent s'il est possible d'installer une sonnette.

M. Malécot, adjoint attaché aux affaires scolaires de Rom, répond que les démarches pour l'installation sont en cours.

- les enseignantes remercient la municipalité d'avoir investi l'école d'une nouvelle imprimante couleur.

Cependant, les cartouches posent problème car il faut les changer très souvent. On ne peut pas faire beaucoup de copies sans que la cartouche 3 couleurs se vide. Il est important, notamment pour les élèves de maternelle d'avoir des documents en couleurs (photos, documents à mettre dans le cahier de vie...). De plus, la fin du premier trimestre va arriver et les enseignantes auront besoin d'imprimer les livrets d'évaluation. Pour le moment les documents sont envoyés à la secrétaire de mairie.

M. Malécot, adjoint attaché aux affaires scolaires de Rom répond que lorsque la compétence scolaire sera à la communauté de communes, celle-ci va passer commande avec un prestataire. Il faut attendre.

### **♦ Les demandes des élèves**

La directrice a rencontré les délégués de classes avant le conseil d'école. Ces derniers ont fait remonter plusieurs demandes :

- Les élèves souhaitent plus de ballons de foot : les enseignantes ont prévu d'acheter des ballons de cour

- Les élèves voudraient plus de jeux dans la cour : les enseignantes répondent que notre projet cette année est d'en fabriquer.
- Dans les toilettes des filles, il y a souvent une mauvaise odeur et les élèves voudraient un désodorisant dans les toilettes. Les membres du conseil d'école pensent qu'il faut apprendre à tirer la chasse d'eau.
- Les élèves souhaitent avoir un coq dans le poulailler : le poulailler serait trop petit si on y ajoutait un coq. Cependant, une représentante des parents d'élèves propose de « prêter » un coq au printemps. Ce serait l'occasion de travailler en sciences sur les stades de développement du poussin.

#### ♦ Les questions diverses

→ Une question a été posée aux représentantes des parents d'élèves : la réponse de M. le maire de Rom est en gras.

A partir du 01 janvier 2016, comme vous le savez, la communauté de communes du Mellois prend la compétence scolaire de l'ensemble des écoles du Pays Mellois. **Non les élus espèrent que les personnes présentes ne savent pas cela car c'est pas du tout la vérité. La Communauté de Communes du Mellois prend la compétence scolaire de son territoire (soit les 25 communes des anciennes Communautés de Melle et Lezay) et non des 80 du territoire du Pays Mellois.**

Peut-on avoir plus d'informations sur ce qui va changer? Les services (cantine .**Harmonisation des tarifs qui ne sont pas encore validés par le Conseil Communautaire**, garderie.**Harmonisation des tarifs qui ne sont pas encore validés par le Conseil Communautaire**, transports .**Aucun changement**, TAP.**Aucun changement**, rien de validé pour l'instant sur d'éventuels changements pour les années à venir ) Leur coût pour les familles. **Le coût pour les familles sera réparti sur l'ensemble des contribuables de la Communauté de Communes du Mellois par l'intermédiaire de l'augmentation des taux Communautaires des taxes d'habitations et foncières bâties.**mais aussi le coût pour les communes?. **Pour la commune c'est une économie d'environ 90 000€ (ce que coûte le scolaire une fois les participations des autres communes et les dépenses déduites) , le Conseil regarde à l'étude des baisses des taxes communales(pour compenser la hausse de la Communauté de Comunes** la crainte d'une conséquence du fait de l'éloignement géographique de notre commune ("moins bien loti")? .Le but de la compétence scolaire est de permettre à tous les **enfants du territoire de profiter des mêmes choses partout sur l'ensemble de la Communauté et sûrement d'être « mieux lotis" sachant que notre école fait partie du TOP 3 de toutes les écoles du territoire (matériels, bâtiments, conditions de travail et enseignement)**Poitou-resto" est-il toujours d'actualité?. **Pour la fin de l'année scolaire aucun changement de fonctionnement et pour la suite ce sera à la Communauté de décider d'un changement ou pas du mode de fonctionnement.**

Concernant la mise en place de la loi Peillon, un bilan a-t'il été dressé sur ces deux années écoulées (au niveau de notre territoire : commune. **Pas de problème puisqu'à ce jour il n'y a eu aucune remontée négative de notre fonctionnement en revanche cette compétence permettra de faire intervenir plus d'intervenants extérieurs** et aussi communauté de communes. - au niveau de la région et national)? Effet bénéfique ou pas? Ressenti des enseignantes, des parents...? Pour ma part, je n'ai pas l'impression que ce temps consacré à des activités péri-scolaires a été bénéfique. Au départ, c'était vécu comme une grande récréation. A ce jour, mon fils est plutôt demandeur d'utiliser ce temps pour faire ces devoirs.

Ce ne sont uniquement des questionnements que vous aviez sans doute aussi, pour inviter à l'échange car concernant ces deux points, peu de choses peuvent changer; à part être vigilants sur ce que Rom doit conserver... Une école rurale qui fonctionne bien avec des investissements réguliers qui ont permis d'avoir une belle école fonctionnelle (seul bémol concernant la restauration scolaire) .pouvant continuer à accueillir un effectif correct d'élèves. **Pour que l'effectif soit correct, tout dépend des familles et surtout des habitants de Rom qui font le choix de ne pas mettre leurs enfants à l'école dans leur commune. Pour les fermetures, il n'y a aucun risque sachant que c'est l'inspection académique qui décide et non les collectivités.**

#### ♦ Les prochaines dates de conseil d'école

La directrice propose des dates pour les prochains conseils: mardi 8 mars et mardi 14 juin à 18h.

La séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance (Mme Printemps-Rengeard)

La directrice (Mme Prou)

Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Madame les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame les conseillères municipales de Sainte-Soline, Messé et Vançais
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves
- Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
- Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale